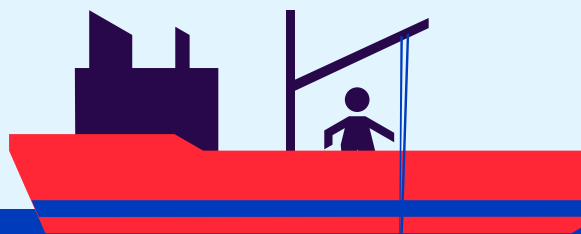




International
Labour
Organization



C188

Boîte à outils Secteur de la pêche

2007



C188 - Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche

La Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, contraignante pour les États l'ayant ratifiée, trace la feuille de route pour parvenir au travail décent pour les pêcheurs et à garantir des conditions équitables aux armateurs. Elle constitue le pilier social du régime juridique international applicable au secteur de la pêche.



2007



R199 - Recommandation (n° 199) sur le travail dans la pêche

La Recommandation (n° 199) sur le travail dans la pêche, 2007, instrument non contraignant, fournit des orientations sur la manière de mettre en œuvre les dispositions de la Convention n° 188.



2010



Manuel pour l'amélioration des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche

Le présent Manuel pour l'amélioration des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche a été élaboré pour aider les autorités compétentes et d'autres parties concernées par ce secteur à mieux comprendre les dispositions de la convention n° 188 et de la recommandation n° 199. Ce manuel sera un outil utile pour examiner la protection juridique actuelle des pêcheurs, analyser la situation, et apporter des améliorations.

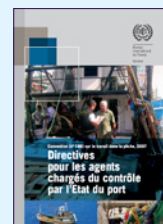


2010



Directives pour les agents chargés du contrôle par l'Etat du port effectuant des inspections en application de la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

L'objet de ces directives est de fournir des informations pratiques complémentaires et des orientations à destination des administrations de l'État du port, qui peuvent s'adapter aux pratiques et aux politiques nationales en vigueur, ainsi qu'aux autres accords internationaux applicables régissant l'inspection des navires de pêche par l'État du port.



2011



Directive pour une analyse comparative de la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, avec les législations nationales et d'autres mesures

Ce document recommande aux gouvernements d'entreprendre une analyse comparative ou une analyse de lacunes pour examiner dans quelle mesure la législation nationale devrait être modifiée pour satisfaire aux exigences de la C.188. Cette analyse de lacunes constitue la première étape vers la ratification de la Convention.



2012



Questions fréquemment posées: Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

Cet outil a pour but de promouvoir une meilleure compréhension de la convention auprès des mandants de l'OIT, en particulier ceux du secteur de la pêche. Parmi les sujets abordés figurent la portée de son application, des mécanismes de flexibilité uniques en leur genre prévus pour sa mise en œuvre, et des explications concernant les avantages qu'offre la convention aux pêcheurs, aux armateurs à la pêche ainsi qu'aux États Membres de l'OIT.



2017



[Directives pour l'inspection par l'État du pavillon des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche](#)

Les présentes directives visent à aider les États à exercer effectivement leur juridiction et leur contrôle sur les navires battant leur pavillon en se dotant d'un système propre à garantir le respect des lois, règlements ou autres mesures d'application de la convention no 188 adoptés sur le plan national.



2018



[Les clauses de souplesse de la Convention \(n° 188\) sur le travail dans la pêche, 2007](#)

Ce document de travail sectoriel examine les différents types de clauses de souplesse figurant dans la convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007, afin d'aider ceux qui envisagent d'utiliser ces clauses lors de la ratification et de la mise en œuvre de la convention.



2021



[Manuel de formation du BIT pour l'inspection des conditions de travail à bord des navires de pêche](#)

Le manuel de formation s'appuie sur la richesse des expériences pratiques en matière d'inspection du travail dans le secteur de la pêche acquises ces dernières années grâce aux mandants et aux projets de l'OIT. Il cherche à promouvoir la coopération et la coordination entre les nombreuses autorités susceptibles de jouer un rôle dans l'inspection des conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche.



2023



[Vers la liberté en mer :](#)

[Manuel pour la détection du travail forcé dans la pêche commerciale](#)

Le Manuel s'adresse aussi bien aux autorités étatiques chargées de surveiller différents aspects du secteur de la pêche commerciale qu'aux acteurs non étatiques directement engagés auprès des pêcheurs ou concernés par les droits du travail et les droits humains dans le secteur de la pêche. Bien que certaines parties du Manuel soient pertinentes pour la pêche artisanale, son objectif principal est la détection du travail forcé dans le contexte des activités de pêche industrielle, y compris la pêche en eaux lointaines. Ce document est disponible en anglais et en espagnol uniquement.



2024



[Directives concernant l'examen médical des pêcheurs](#)

Adoptées lors d'une réunion commune de l'OIT et de l'OMI, les Directives identifient les principales caractéristiques d'un cadre pour les examens médicaux et la délivrance de certificats médicaux aux pêcheurs, fournissent des informations aux autorités compétentes pour les aider à élaborer des réglementations nationales compatibles avec la Convention n° 188 et la Convention STCW-F de 1995, et fournissent des informations aux praticiens médicaux procédant aux examens médicaux des pêcheurs. Les Directives peuvent être utilisées directement ou servir de base à des directives nationales.



2025



[Principes directeurs visant des services du marché du travail équitables pour les pêcheurs migrants](#)

Les principes directeurs ont pour objet d'aider les gouvernements et les partenaires sociaux à promouvoir des services du marché du travail équitables, durables et efficaces pour les pêcheurs migrants, en proposant des conseils et en clarifiant les rôles de toutes les parties prenantes en ce qui concerne les processus de recrutement, les accords d'engagement, les procédures de plainte, le contrôle de l'application de la loi et d'autres aspects essentiels, en vue de garantir l'équité de traitement, de protéger les droits des pêcheurs migrants et d'aider les employeurs à recruter et à retenir des travailleurs suffisamment qualifiés.

